

XXIII.

EXTRAIT DU JOURNAL DE QUEBEC. (1)

Le Monastère des Trappistes et la Colonie belge.

« L'Abbé Verbist, prêtre Belge, nous est revenu aujourd'hui même d'une petite excursion dans le comté de Dorchester. Il y a visité les révérends Pères Trappistes, dont le monastère se trouve dans le township Langevin, à 63 milles de Québec. Le révérend Père Prieur a eu l'obligeance de lui montrer la maison et ses dépendances dans tous leurs détails et de fournir les explications les plus minutieuses sur les différents travaux agricoles auxquels les moines se livrent depuis l'érection du monastère.

C'était en 1862, que ces religieux austères, d'origine belge, pénétrèrent dans les forêts vierges de Langevin, à 12 milles au-delà de toute route praticable, et y jetèrent les fondements du monastère, qui fait aujourd'hui l'admiration des rares visiteurs, qui dirigent leurs pas vers cette contrée isolée et lointaine. Avec le concours du gouvernement ils ouvrirent dans toutes les directions des chemins, qui facilitent l'accès de leur établissement, et ils y établirent ensuite, à un mille de distance, la paroisse de Sainte-Justine, qui est aujourd'hui un centre assez important autour duquel viennent se grouper bon nombre de colons, auxquels ces excellents religieux servent de seconde Providence. Les chemins sont beaux et le défrichement des terres a été poussé sur toute la ligne avec une vigueur qui étonne, et qui ne se rencontre pas ailleurs. En effet, à eux seuls, les Pères Trappistes, qui occupent une propriété de 300 hectares, en ont déjà défriché près de 200, pendant l'espace de quelques années. Leur com-

(1) Numéro du 19 décembre 1871.